

Le moulin de Vincennes

Rénald Lessard

Number 48, Winter 1997

La Belle Époque : les espoirs d'un siècle nouveau

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/8228ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Éditions Cap-aux-Diamants inc.

ISSN

0829-7983 (print)

1923-0923 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Lessard, R. (1997). Le moulin de Vincennes. *Cap-aux-Diamants*, (48), 63–63.

Le moulin de Vincennes

Durant la première moitié du XX^e siècle, le moulin de Vincennes, situé à Beaumont près de Québec, était considéré comme l'un des rares spécimens authentiques du moulin à farine construit à l'époque de la Nouvelle-France. Juché au haut de la falaise à 50 mètres au-dessus du fleuve, il avait été construit en 1733 par Claude-Joseph Roy, marchand de Beaumont, pour servir de moulin banal sur les terres de la seigneurie de Cap Saint-Claude ou Vincennes. Roy devint d'ailleurs seigneur de Vincennes le 19 août 1749. Très utilisé jusqu'à la fin du XIX^e siècle, le moulin est tombé peu à peu dans l'oubli jusqu'au moment où Lorenzo Auger, architecte de Lévis, s'en porte acquéreur en 1920. Il le trouve alors en un état de détérioration avancée, sauf pour ce qui est des anciennes machines, « tournantes et travaillantes ». Il restaure le moulin et, désireux d'en faire « un musée public dans un but d'éducation nationale et pour l'intérêt du tourisme », il fonde la Société de conservation du moulin de Vincennes.

Incorporée le 23 juin 1935, cette société réunit plusieurs personnalités intéressées à l'histoire dont le peintre Horatio Walker, son premier président, M^{gr} Georges Courchesne, évêque de Rimouski, Victor Doré, surintendant de l'Instruction publique, le frère Marie-Victorin, Jean Bruchési et l'avocat Paul Lavoie, qui en sera le principal animateur pendant plus de vingt ans. En 1942, la société se voit léguer la propriété du moulin de Vincennes qu'elle cède un an plus tard au gouvernement du Québec, tel que stipulé dans le testament de Lorenzo Auger.

Le 17 février 1949, le moulin est complètement rasé par un incendie accidentel causé par un ouvrier qui, pendant une heure de déjeuner, oublie sur une poutre sa torche à acétylène allumée... Ainsi disparaissait un joyau du patrimoine bâti québécois. Dès les lendemains du désastre, la société entreprend de longues et nombreuses démarches en vue de sa reconstruction, mais sans succès. Aujourd'hui, on peut voir les ruines du moulin en accédant au camping Vincennes. Si un jour sa reconstruction est décidée ou si quelqu'un souhaite en rédiger une histoire détaillée, il sera possible de se référer à nombre de documents textuels, architecturaux ou photographiques.

Ainsi, aux Archives nationales du Québec à Québec, le fonds *Société de conservation du moulin de Vincennes* (P252) contient de la correspondance générale (1948-1955), des lettres de Paul Lavoie à M^{gr} Olivier Maurault (1950-1954), un factum d'Auger (1949), des pièces de comptabilité et de secrétariat (1946-1955) et divers documents (1949-1953). En outre,



Le moulin de Vincennes, situé à Beaumont, était considéré comme l'un des rares spécimens authentiques du moulin à farine construit à l'époque de la Nouvelle-France. Le moulin est rasé par un incendie en 1949. (Comité de promotion du patrimoine de Beaumont Inc.).

dans la série Registraire du fonds du ministère des Transports (E23), on retrouve treize dossiers substantiels couvrant la période 1939-1966 et témoignant de l'intervention étatique : démarches avec le gouvernement au sujet de la prise en charge du moulin; description du terrain; allocations pour l'entretien et la restauration du moulin; testament de Lorenzo Auger; requête des membres de la Société de conservation du moulin de Vincennes; liste des membres; achats d'antiquité pour compléter les collections du moulin; historique du moulin et de la Société de conservation du moulin de Vincennes; plan topographique; situation juridique du moulin après l'incendie; bornes du terrain cédé au gouvernement et plan du terrain; causes de l'incendie du moulin; avenir de la propriété et de la Société de conservation du moulin de Vincennes après le décès du secrétaire de la société, Paul Lavoie; utilisation des meubles entreposés sur la pro-

priété de Vincennes, incluant un inventaire de ceux-ci.

Enfin, signalons que le fonds Louis-Philippe Bélanger (P624) comprend 8,64 mètres de documents textuels, 130 dessins d'architecture et 2 000 documents photographiques touchant les multiples aspects de la construction, du fonctionnement, de la

restauration et de l'histoire des moulins au Québec.

Fort de cette richesse archivistique, il devient possible de faire revivre ces témoins de notre histoire, souvent laissés à l'abandon ou disparus. Aujourd'hui, plusieurs de ces moulins restaurés sont devenus des lieux d'animation culturelle ou d'éveil à notre passé. À cet égard, les moulins de Terrebonne, de Bécancour (Gentilly), de Beaumont, d'East-Broughton, de Saint-Roches-Aulnaies ou d'Ulverton, pour n'en nommer que quelques-uns, sont devenus des attraits reconnus. ♦

Régnald Lessard
Archives nationales du Québec à Québec